

Cryptotec

PRODUIT DESTINÉ AU CONTRÔLE PAR
CONFUSION SEXUELLE CONTRE
CRYPTOBLABES GNIDIELLA

Cryptoblabes gnidiella (Lepidoptera : Pyralidae), appelé tordeuse, cryptoblabe du miellat, pyrale des agrumes ou des caroubes, est une espèce polyphage originaire de la Méditerranée. Cette espèce a également été détectée en Asie, Afrique, Nouvelle Zélande, Amérique du Nord et Amérique du Sud.

Elle engendre de trois à cinq générations par an en fonction de la température et de la plante hôte. Dans certains endroits, elle peut en engendrer encore plus. Les premiers adultes issus des larves hibernantes commencent généralement à voler début/mi-avril. En général, les femelles pondent de 150 à 200 œufs. Les premières chenilles se nourrissent de miellat de cochenilles qui se trouvent sur la plante hôte. À des stades plus avancés, les chenilles rongent superficiellement les fruits et peuvent même arriver à pénétrer à l'intérieur de ceux-ci, ce qui les rend impropres à la vente. À leur tour, les fruits attaqués changent précocement de couleur et tombent à terre prématurément. Elles peuvent également attaquer les fleurs de la culture, en dévorant les pétales et les étamines.

MÉTHODES DE LUTTE

Actuellement, le seul type de traitement existant pour cette espèce est chimique. Or, les produits à utiliser sont peu nombreux et peu efficaces. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser la confusion sexuelle comme méthode alternative de lutte. Cette technique consiste à créer une atmosphère saturée en phéromone sexuelle de l'insecte à contrôler, afin de perturber les mâles, de façon à ce qu'ils ne localisent pas les femelles en évitant ainsi les accouplements.

FORMULATION

Diffuseurs

Le produit CRYPTOTEC est un diffuseur de phéromone dont les substances actives sont le (Z)-11-hexadecenal et le (Z)-13-octadecenal, décrits comme composants de la phéromone sexuelle de *C. gnidiella*.

Le matériau du diffuseur est perméable aux vapeurs, permettant ainsi l'émission du produit à vitesse contrôlée. Dans des conditions climatiques normales, la durée de vie du diffuseur est d'environ 180 jours, toutefois cette période peut être réduite dans des conditions défavorables telles que des températures élevées et/ou des vents violents.



Cryptoblabes gnidiella
Lepidoptera :
Pyralidae



APPLICATION

- Les diffuseurs doivent être placés dans la culture avant le pic de vol de la seconde génération. Pour les grenadiers, ils doivent être disposés vers début-mi-mai et pour les kakis, fin mai-début juin, en fonction des conditions climatiques de la zone. En tout cas, au cours de la première génération, un traitement contre la cochenille de l'oranger doit être appliqué, lorsqu'on observe sa présence.
- Chaque diffuseur doit être placé dans le tiers supérieur de l'arbre.
- Le nombre de diffuseurs recommandé est de 300 à 400/ha en fonction de la culture et de la variété. Pour les kakis, il est recommandé d'en placer 300 à 400/ha selon l'importance de l'infestation. Lorsqu'on utilise la confusion sexuelle pour la première fois, il est recommandé de commencer avec 400 unités/ha. Pour les grenadiers, le nombre de diffuseurs/ha recommandé est de 300/ha en variétés telles que Wonderful et Mollar de Elche et 400/ha en variétés plus sensibles telles que Valence, Acco et Smith.
- Il est conseillé de faire un suivi de l'espèce en posant 1 à 2 pièges Delta/ha avec le diffuseur de monitoring CRYPTOLAB correspondant.
- Les diffuseurs de monitoring doivent être remplacés tous les 45 jours. Les pièges de monitoring doivent être vérifiés périodiquement pour contrôler l'importance de l'infestation, ainsi que pour confirmer le fonctionnement correct de la technique.
- Il est également recommandé de faire une évaluation des dégâts. Selon le nombre de captures dans les pièges de monitoring et/ou si le niveau de dégâts est supérieur à ce qui est jugé acceptable, l'application d'un traitement complémentaire peut être envisagée.



MANIPULATION & STOCKAGE

Les diffuseurs CRYPTOTECH sont fournis conditionnés en paquets de 50 et de 200 unités. Le conditionnement est imperméable aux vapeurs des différents produits. Il est recommandé de conserver le produit dans son emballage d'origine, non ouvert, de préférence au congélateur jusqu'au moment de l'utilisation. Dans ces conditions, le produit peut être stocké pendant deux ans. Éviter de couper, de perforer ou d'ouvrir les diffuseurs. En condition normale d'utilisation, il n'y a pas de risque de toxicité pour l'homme, les animaux et les plantes. Pour la même raison, les risques de pollution de l'eau et des sols sont très limités. Il est néanmoins recommandé d'utiliser des gants pour la manipulation des diffuseurs. Les diffuseurs usagés et leur emballage doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

www.sedq.es

comercial@sedq.es